

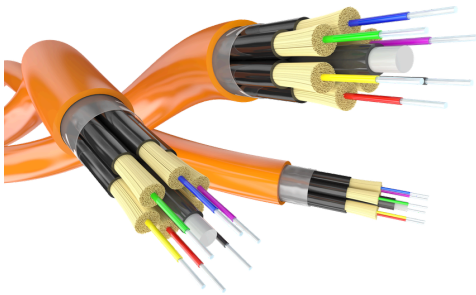


Livret d'accueil des nouveaux habitants 2026

Bienvenue

JOUÉ L'ABBÉ

La fibre est dans votre nouvelle commune



Notre communauté de communes est :





Horaires

Lundi : 14h00 à 18h00
Mardi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 12h00



MAIRIE

Place de la mairie
 72380 Joué l'Abbé
 02.43.27.61.20

Vous venez d’emménager à Joué l'Abbé, l'Equipe Municipale et le personnel communal vous souhaitent la bienvenue.

En tant que nouveaux habitants vous devenez ainsi des Joyeuses et Joyeux.

Ce livret d’accueil vous permettra d'avoir les renseignements essentiels de la vie sociale et associative de la commune. Il vous incitera, nous l’espérons, à vivre joyeusement à Joué l'Abbé.

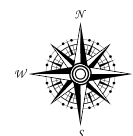
N'oubliez pas de vous présenter en Mairie dès votre emménagement.

Dans ce livret , vous y trouverez :



Joué l'Abbé à travers le temps

Le plan de Joué l'Abbé



Le conseil municipal

Le personnel municipal



L'école, le périscolaire et le restaurant scolaire

Les bâtiments communaux et les espaces de loisirs



Restez informer, nos supports de communication

La gestion des déchets



Les associations, Les transports, Les assistantes maternelles

Les numéros utiles :

L'école Jacqueline Duhême

02 43 27 68 37

Le restaurant scolaire

02 43 27 41 54

L'accueil Périscolaire

02 43 20 08 40

Notre communauté de communes :

Hôtel communautaire
 Communauté de communes
 Maine Cœur de Sarthe
 ZA "Les Petites Forges"
 918, rue des Petites Forges
 72380 Joué-l'Abbé



02 43 27 37 20



Du lundi au mercredi :
 9h-12h et 14h-17h
 Fermé le jeudi
 Le vendredi : 9h-12h et 14h-17h



Joué l'Abbé à travers le temps

Le nom d'origine de Joué vient du latin « Jovis ». le surnom l'abbé vient du fait que le prieuré appartenait à la paroisse de l'abbaye de la Couture du Mans. Au Xème siècle, le village est organisé autour de son église. Il s'agrandit grâce aux moines de l'Abbaye avec un second hameau autour des fours de Haut et Clair et de la poterie.

Les deux caractéristiques principales de cette église sont :

- Son Hourd de charpente qui surplombe l'entrée et avait pour but de défendre l'entrée de la nef. Cet ouvrage est unique en Sarthe.
- Ses deux coqs présents sur le toit.



Dans l'église, vous trouverez :

- Chapelle sud, un beau retable renaissance, des statues de la Vierge à l'enfant XVI siècle, de Sainte Barbe XVII, de Saint Michel XVI, en lien avec le pèlerinage au Mont St Michel. Ce retable fut inscrit aux monuments historiques en 1975.
- Chapelle Nord, la statue de Saint Denis, en terre cuite XVII siècle, patron de la paroisse, est installée au-dessus du second autel avec une statue de Saint Sébastien en bois polychrome XVII siècle et une de la Vierge à l'Enfant XVI, toutes les deux récemment restaurées.
- Dans le chœur : 22 stalles en chêne avec des miséricordes finement sculptées et une statue de St Jean l'Evangeliste en pierre calcaire du XVI -ème retrouvée au fond d'un tiroir et restaurée récemment.

Entre les deux guerres, en 1936, Joué l'abbé compte 401 habitants.

En 1999, les joyeux ont dépassé les 1000 habitants avec la réalisation de plusieurs lotissements. Le premier en 1968 voit apparaître 4 maisons dans les jardins du presbytère. Le mur d'enceinte a été conservé par les propriétaires toujours actuels. A partir de 1974, plusieurs lotissements vont se succéder : La Vigne, puis les Tilleuls et le Tertre. En 1983/1985, ce sont les lotissements des Petites Houssaies qui suivront puis celui de Bel Air en 1987. En 1990, 8 logements locatifs sont aménagés cour du lavoir et seront complétés en 1995 par d'autres construits autour de la nouvelle mairie en face de l'Eglise.

Le Clos de l'Orme, le Clos des Genêts viendront étoffés la population en 2005 suivi rapidement par les lotissements des Charmes et de la Ferrerie. La commune a su saisir les opportunités pour faire grandir le village en lui offrant un groupe scolaire et des équipements sportifs.



1905



1928



1911



2020



2020



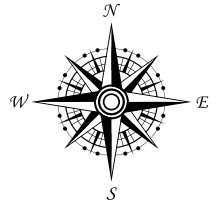
2020

La population est au dernier recensement de 1301 Joyeux et Joyeuses.

Au début du Siècle, 54 exploitations agricoles et 25 commerces sont présentes sur la commune.

Aujourd'hui, il reste 5 exploitants agricoles sur la commune et un commerce avec épicerie, bar et restaurant.

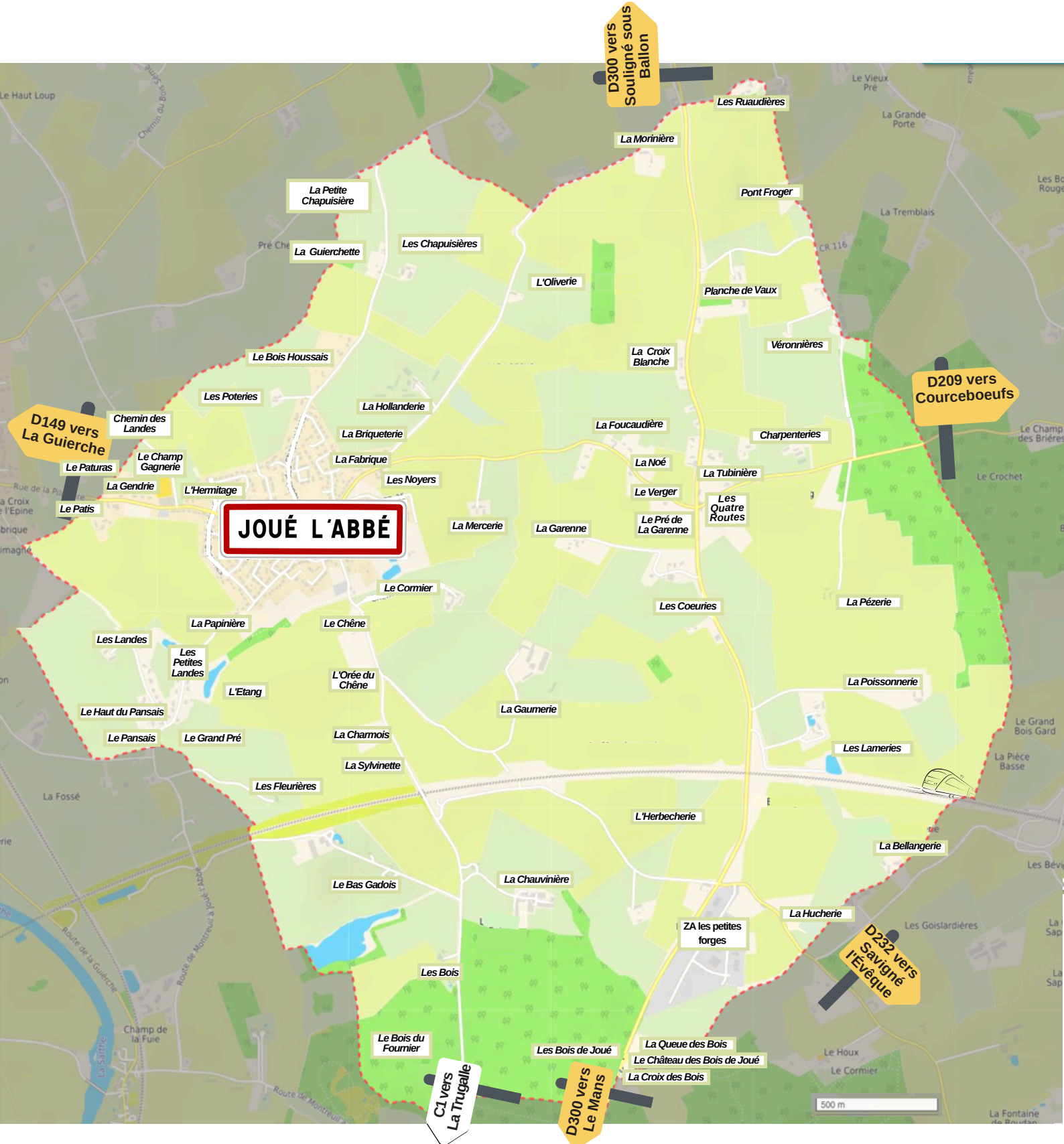
Plan de la commune de Joué l'Abbé



L'altitude moyenne de Joué-l'Abbé est de 60 mètres environ.

La superficie est de 10.39 km².

La latitude est de 48.111 degrés Nord et sa longitude de 0.219 degrés Est.



Vos élus



Magali Lainé
Maire de Joué l'Abbé

Les adjoints :

Philippe Triger
1er Adjoint
Aménagement du territoire, Voirie, réseaux et fleurissement



Karine Marques Da Silva
2ème Adjointe
Communication, numérique, prévention, sureté et sécurité



Les conseillers délégués :



Charles Morin
Bâtiments communaux, cimetière



Florence Bouvet
Enfance, affaires scolaire et périscolaire



Gilles Poisson
Vie associative, culture et sport

Les conseillers municipaux :



Natacha Bardet



David Paumier



Cindy Mériotte



Alexandre Mathey



Patricia Jervais Durand



Alexandre boulay



Julie Vegreville



Philippe Lefèvre



Alexandra Fossé

Vos agents municipaux 

Les agents administratifs



Mélanie



Miguel



Chantal

Les agents techniques



Aurélien



Jean Louis



Damien

Les agents à l'école



Nathalie



Arlette



Christelle



Muriel



Nathalie T



Nathalie B



Mélanie



Alexia



Le périscolaire, l'école et le service de restauration scolaire

Le groupe scolaire comprend :

- 3 classes de maternelle dont une ouverture en septembre 2021.

- 4 classes d'enseignement primaire

- 1 classe d'enseignant ULIS (Unités Localisés d'Inclusion Scolaires).



Un accueil périscolaire de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30



Un restaurant scolaire



Le complexe sportif

En extérieur :

- un terrain de football
- un terrain de tennis
- un city stade



En intérieur :

- un terrain multisport
- un défibrillateur à l'entrée de la salle des sports



La salle polyvalente et la salle Mille Clubs



La salle polyvalente peut accueillir 190 personnes.

Un défibrillateur est à disposition entre la salle et l'école.



La salle du Mille Clubs est à disposition de toutes les associations de la commune

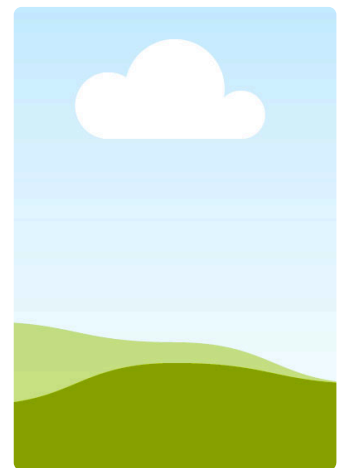


Les espaces de loisirs et de détente

L'espace de jeux pour les plus petits



Les terrains de pétanque



L'Espace du Pansais

Le ruisseau du Pansais



Les sentes piétonnes



Le verger communal



Le parcours santé



Jeux pour enfants





Restez informés grâce à nos supports de communication

Les supports papiers :

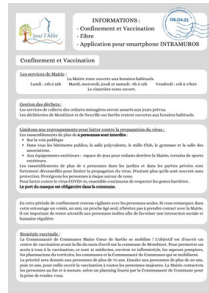
Joué l'Abbé Le Mag :
magazine municipal annuel
édité en janvier



La Gazette des Joyeux :
3 gazettes par an pour une
information municipale régulière



**L'information de dernière
minute :**
autant de fois que cela est
nécessaire dans l'année



L'agenda :
manifestations communales,
associatives et scolaires



Les supports numériques :

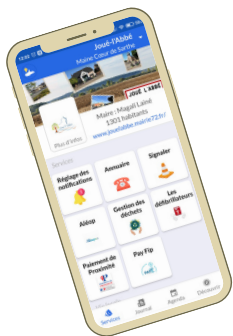
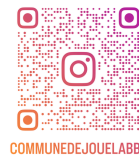
Un site internet : <http://www.jouelabbe.mairie72.fr/>



Un Facebook : <https://www.facebook.com/Commune.Joue.l.Abbe>



Un Instagram : [@communedejouelabbe](https://www.instagram.com/communedejouelabbe)



Une application Intramuros sur smartphone et tablette



Les supports d'affichage près de la mairie :





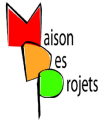
Les associations



Les Bébé Joyeux
Karine MARQUES DA SILVA : 06 84 47 04 72



Association des Parents d'Elèves



Foyer des Jeunes - Maison des Projets
Service jeunesse : 02 43 27 37 20



MJC
mjcjouelabbe@orange.fr



Basket J.A.M
jam72.contact@gmail.com



Football J.A.G.
fcjouelabelaguierche@gmail.com



Roller Maine Cœur de Sarthe
rollermainecoeurdesarthe@gmail.com



A vous de Joué
facebook : À vous de Joué



Joué en Fête
joueenfete6@gmail.com



Faso Démé
Danièle CARTEREAU : 06 43 60 00 95



Générations Mouvement
Bernadette ROUSSEAU : 02 43 27 66 76



UNC.AFN

Les transports

Transports scolaires : Le trajet est assuré par le service Aléop du Conseil Départemental de la Sarthe, matin et soir pour le collège de Ballon St Mars ou le collège la Psalette St Vincent au Mans.

Bus : La ligne 211 Aléop. arrêts « Ecole » et « Quatre routes » <https://aleop.paysdelaloire.fr>

La navette illyGO n°211GOExpress <https://jechangedemode.fr>

Train : Gare S.N.C.F. La Guierche



Les Assistantes maternelles agréées

- | | | |
|---------------------------|-------------------------|----------------|
| • Djamila Heck | 7 Place de la Mairie | 06 22 75 74 41 |
| • Isabelle Batard | 24 Route de Montreuil | 06 51 19 92 73 |
| • Gwendolina Lafite | 1 Route de Montreuil | 06 49 37 00 86 |
| • Karine Marques Da Silva | 2 Impasse du Champotier | 06 84 47 04 72 |

La gestion des déchets



LES DECHETS MENAGERS :

En cours d'année, vous pouvez retirer vos sac d'ordures ménagères uniquement au bureau de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

ZA "Les Petites Forges"
918 rue des Petites Forges
72380 JOUE L'ABBE
tel:02 43 27 37 20
Fax : 02 43 27 30 00
contact@mainecoeurdesarthe.fr



Collecte d'ordures ménagères en container homologué, tous les 15 jours: le mardi matin avec les sacs estampillés C.C.M.C.S.

Les poubelles sont à sortir le lundi soir. Une fois vidés, les containers doivent être rentrés le plus rapidement possible, afin de ne pas encombrer les trottoirs et les voies de circulation.



LE TRI SELECTIF :

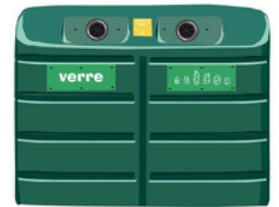
En alternance avec les bacs d'ordures ménagères, tous les 15 jours : Papier, carton, métal sont à mettre dans les bacs collecteurs jaunes.

Le planning est disponible sur le site de Joué l'Abbé et de la communauté de communes.

LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE :

Ils se trouvent près des parkings : du cimetière, de la salle polyvalente et de la salle des sports. Vous devez déposer vos verres (bouteilles, pots de confiture...) sans les bouchons et les couvercles.

POUR LE TEXTILE : uniquement près du cimetière.



LES COMPOSTEURS :

Mis à disposition gratuitement par la communauté de communes

Contactez Nicolas Letourmy au : 02.43.27.37.20

LES DECHETERIES :

Les Joyeuses et Joyeux ont accès aux deux déchèteries de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe : La déchèterie de Neuville sur Sarthe et la déchèterie de Montbizot

Déchèterie de Neuville sur Sarthe
la Touche
72190 NEUVILLE-SUR-SARTHE

Lundi : 9h/12h
Mardi : 14h/17h*
Mercredi : 9h/12h et 14h/17h*
Vendredi : 8h30/12h30
Samedi : 9h/12h et 14h/17h*

Déchèterie de Montbizot
Zone d'Activités
72380 MONTBIZOT

Lundi 14h – 17h*
Mercredi 9h – 12h et 14h – 17h*
Jeudi 14h – 17h*
Vendredi 14h – 17h
Samedi 9h – 12h et 14h -17h*

*Fermeture à 18h du 1er avril au 30 septembre



Dépôt sauvage strictement interdit.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement (article L.541-3 et suivants) et du Code pénal (article R.635-8), tout contrevenant fera l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie et s'expose à des poursuites entraînant une amende (voir *arrêté municipal sur le site internet et disponible en mairie*).

Pour rappel le dépôt de déchets verts dans des espaces publics non destinés à cet usage (fossé, point d'apport volontaire, etc..) est assimilé à un dépôt sauvage. Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets peuvent être emportés en cas de pluie et venir obstruer l'écoulement normal des eaux, entraînant ainsi des inondations.



Le brûlage des déchets est interdit.